

MOT DE LA MAIRESSE – JANVIER 2018

Chers dionysiennes et dionysiens,

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018. Santé, amour et prospérité à vous tous!

DÉBUT DES TRAVAUX DU NOUVEAU CONSEIL : Le mois dernier, je vous parlais des rencontres d'informations et de formation qui étaient en cours. Cette étape est en bonne voie d'être complétée et le conseil travaille actuellement à la planification budgétaire de l'année 2018 dont le budget sera adopté à la fin janvier lors d'une séance extraordinaire dont la date vous sera confirmée dès que possible

NOUVEAUTÉS POUR LE DIONYSIEN : À compter du mois d'avril prochain, le Dionysien sera publié et distribué le 1er jour de chaque mois. La date de tombée des publicités et communiqués sera le 15 du mois précédent. Ainsi, pour la publication du 1er avril 2018, les annonceurs devront transmettre leur matériel au plus tard le 15 mars. Ce changement nous permettra de mieux planifier la conception du Dionysien et nous permettra de le distribuer dès le début de chaque mois. Il présentera toutes les activités et publicités pour le mois courant. Nous souhaitons ainsi faciliter la planification des annonceurs et des concepteurs et publier un contenu plus simple puisqu'il présentera un mois de calendrier complet.

SÉANCE DU CONSEIL : À compter de la séance du conseil du 5 février prochain, nous modifierons l'heure du début des séances qui se tiendront dorénavant dès 19h30 au lieu de 20h. Depuis plusieurs mois déjà, nous constatons une participation citoyenne plus importante qui nous amène souvent à clore les séances très tard. Cette nouvelle heure, en plus de nous apparaître plus accessible pour tous, a pour but de permettre tant aux représentants municipaux qu'aux citoyens présents de terminer à une heure plus raisonnable.

APPEL DE CANDIDATURES COMITÉS : Vous trouverez dans les prochaines pages un appel de candidatures pour les membres « citoyens » des comités consultatifs d'urbanisme et agricole. La durée du mandat est généralement de deux années, toutefois afin d'assurer une rotation, certains membres seront mandatés pour deux années et d'autres pour une année. Nous invitons bien entendu tous les membres actuels désirant poursuivre leur implication dans ces comités à déposer également leur candidature. Ces comités ne sont pas décisionnels mais font des recommandations aux membres du conseil sur les dossiers qui leurs sont soumis. Nous remercions à l'avance toutes les candidates et tous les candidats qui manifesteront leurs intérêts

RETOUR SUR LE PONT DE GLACE : Comme nous vous l'avons confirmé dans le communiqué qui vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres, il n'y aura pas de pont de glace et ce, pour une deuxième année consécutive. Malgré le froid intense, les conditions n'étaient pas encore au rendez-vous cet hiver. Nous devons admettre que les conditions climatiques ont changé et que même avec un froid intense comme celui que nous avons eu dans les dernières semaines, il est de plus en plus difficile d'atteindre les normes minimales essentielles à un pont sécuritaire. Nous allons étudier sérieusement d'autres options qui nous permettraient de maintenir un lien entre les deux rives de la rivière en période hivernale et soyez assurés que nous n'attendrons pas l'hiver prochain pour le faire.

FÊTE DES NEIGES : Ne manquez pas ce rassemblement familial le 3 février qui vous proposera des activités totalement inhabituelles, autant pour les petits, les moyens et les grands. Je vous invite à consulter les prochaines pages pour plus de détails.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES : La collecte des matières organiques est enfin débutée. Cette nouvelle collecte représente des changements à nos habitudes de vie mais nous sommes confiants que nous deviendrons de grands utilisateurs. Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez surtout pas à communiquer avec la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu au numéro sans frais 1 844 722-4636.

Bon début d'année à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu